



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



16094305

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -06- 2016

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 884.547.156

Dénomination(en entier) : **FUTUR AUX SPORTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue de la Solidarité 80 - 7700 Mouscron

Objet de l'acte : Approbation des comptes

Les membres de l'asbl FUTUR AUX SPORTS, réunis en assemblée générale ce 11 juin 2016 ont adopté à :

1.Approbation des comptes de l'exercice 2015

Le résultat comptable de l'exercice qui couvre la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 enregistre un boni de 15.579,65 €.

Ce boni est affecté aux résultats reportés des années précédentes ;

L'Assemblée Générale approuve à L'UNANIMITE les comptes de l'exercice 2015.

2.Approbation du budget de l'exercice 2016

L'Assemblée générale approuve à L'UNANIMITE le budget pour l'exercice 2016

3.Décharge à donner aux administrateurs

L'Assemblée Générale décharge, à L'UNANIMITE les administrateurs pour les comptes clôturés qui couvrent la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Michel FRANCEUS
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature